

Mesdames, Messieurs
Les inspecteurs de l'Éducation nationale

Lille, le 21 février 2017

académie
Lille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nord

éducation
nationale

Objet : labellisation Education au Développement Durable des établissements scolaires (E3D)

Référence : circulaire n° 2015-018 du 4-2-2015 - BO n°6 du 05/02/2015

Pièces jointes :

- annexe 1 du BOEN - Référentiel de mise en œuvre de la démarche globale de développement durable et de labellisation,
- demande de labellisation E3D,
- liste des référents EDD.

169 établissements scolaires des 1er et 2nd degrés de l'académie de LILLE ont d'ores et déjà obtenu le label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable), reconnaissant la qualité de la démarche et des actions engagées dans ce domaine.

Je vous informe du lancement de la campagne de labellisation au titre de l'année scolaire 2016/2017.

L'annexe 1 du bulletin officiel n°5 du 29 janvier 2015, définit les modalités de mise en œuvre et de labellisation E3D. Trois niveaux de labellisation peuvent être sollicités :

- **l'engagement de la démarche** (présentation en conseil d'école de la volonté de s'engager dans la démarche E3D, engagement du dialogue après choix du ou des partenaires),
- **l'approfondissement** (coordination interne de l'ensemble des activités E.D.D., formation progressive des personnels enseignants, premières actions de valorisation, de communication et émergence d'une culture commune avec le ou les partenaires),
- **le déploiement** (montage d'actions remarquables, stratégies de pérennisation et modification globale du fonctionnement de l'école).

Des formulaires complétés et présentés à titre d'exemples, sont à disposition dans la ressource numérique mise à disposition des écoles "**Regards pédagogiques croisés n°5 - Le développement durable**" (R.P.C. E.D.D.) : <http://pedagogie-nord.ac-lille.fr/rpc/edd/index.html> (Former des citoyens responsables, au travers de parcours, en s'engageant dans une démarche globale d'établissement / Une démarche globale).

Division des élèves et de la vie des
établissements

Bureau des opérations
éducatives

Cédric DAVID
Chargé de dossier
Départemental E.D.D.

Téléphone
03 27 42 81 00
Télécopie
03 27 42 81 04
Courriel
ce.0592778z@ac-lille.fr

Dossier suivi par
Dorothee MAYEUX

Téléphone
03 20 62 30 74

Fax
03 20 62 31 78

dsden59.deve-boe@ac-lille.fr

1, rue Claude Bernard
59033 Lille cedex



2/2

Afin d'obtenir cette labellisation, je vous invite à remplir le formulaire ci-joint et à l'adresser **par voie électronique uniquement** à l'adresse suivante : dsden59.deve-boe@ac-lille.fr, **pour le vendredi 28 avril 2017 au plus tard**. Je vous remercie également de bien vouloir transmettre ultérieurement, à cette même adresse, une présentation des travaux menés au sein de votre établissement sur le thème de l'éducation au développement durable (diaporama succinct). Un modèle de présentation est fourni sur le site Education au Développement Durable : <http://edd.ac-lille.fr/labels-e3d> et des exemples de présentation des actions menées par les établissements E3D de l'académie de LILLE sont à disposition dans le R.P.C. E.D.D.

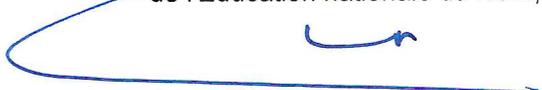
Les directeurs d'écoles pourront se faire assister par le référent EDD identifié dans chaque circonscription [cf. liste des référents jointe en annexe].

Ces dossiers seront ensuite examinés par le Comité académique de l'Education au développement durable. Monsieur le Recteur prendra ses décisions de labellisation sur la base des conclusions de ce comité d'experts. Une cérémonie viendra honorer les écoles labellisées.

Monsieur Cédric DAVID, en charge du dossier au niveau départemental, se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous demande de bien vouloir en informer les écoles de votre circonscription et vous remercie de votre collaboration.

Pour le Recteur, et par délégation,
le Directeur académique des services
de l'Education nationale,
Directeur des services départementaux
de l'Education nationale du Nord,



Guy CHARLOT